

Présentation du comité cantonal

Justine Huguenin, 30 ans, enseignante en 6e à Cortaillod

Je suis devenue membre du syndicat dès mon entrée dans la profession. Ensuite, après sept années d'enseignement, j'ai décidé de m'investir davantage dans notre syndicat en devenant membre du comité. Cela me plaît énormément puisque je me sens utile et active dans la réflexion à propos de notre métier et de ses enjeux. Je peux également défendre et valoriser ses valeurs si importantes, à mon sens, à travailler et à maintenir. Les rencontres du comité me permettent aussi d'élargir mon horizon en discutant avec des collègues de tous degrés et lieux d'enseignement. Ayant soif de défis, de challenges et ayant l'envie de découvrir encore plus le monde de l'enseignement et de ses actrices et acteurs, je me suis proposée de reprendre la vice-présidence du SAEN dès la rentrée d'août 2023. Après six mois déjà passés dans ma nouvelle fonction au



sein de mon syndicat, je m'épanouis et j'apprends énormément. J'ai déjà eu l'occasion de participer à de nombreuses séances et à quelques événements fort intéressants comme la Journée suisse de l'Éducation ou les Assises romandes de l'éducation.

J'espère que je pourrai être un lien fructifère entre les enseignant-es et les autorités afin de veiller à ce que les choix pris pour notre métier soient, dans la mesure du possible, les plus agréables pour nous, les enseignant-es, et pour nos élèves.

Je suis convaincue que de s'investir dans un syndicat permet non seulement de se montrer solidaire, mais aussi de regrouper les compétences et forces de chacun-e pour continuer de construire une école vivante, participative et qui nous ressemble.

participative et qui nous ressemble.

Expliquons la grève pour l'avenir à nos élèves



Début décembre 2023 a eu lieu la COP 28, le sommet mondial de l'action pour le climat, à Dubaï: un pays qui propose des pistes de ski en plein désert, consomme trois fois plus d'eau par habitant-e qu'en Suisse et dépense 70% de son électricité dans la climatisation. Peu nombreuses sont les personnes qui y voient un signe d'espoir en matière d'écologie.

Le mouvement pacifique suisse «Grève pour l'avenir», engagé dans la lutte écologiste en est convaincu: sans la pression de la population, rien ne bougera vraiment. Il appelle donc une nouvelle fois à la grève les 22 et 23 mars 2024.

Même si peu d'enseignant-es laisseront leurs élèves pour se joindre à la grève durant les heures d'école, nous pouvons marquer notre soutien au mouvement en profitant de l'occasion pour proposer une activité de sensibilisation à la thématique, en classe. Pour ce faire, on peut citer l'excellent site Pusch² qui propose des séquences pour les cycles 2 et 3 ou «école durable»³ où l'on trouvera des lectures ou autres *inputs* pour tous les cycles sur le thème du climat et de la biodiversité.

¹ <https://grevepourlavenir.ch>

² <https://www.pusch.ch/fr/ecoles>

³ <https://ecoledurable.ch/>

Brigitte Hofmann

Bank
Banque
Banca

CLER

La banque CLER offre
des conditions attrayantes
aux affilié-es du SER

À découvrir sur: <https://www.cler.ch/fr/ser>

Des changements au Département de la formation



Suite à l'élection complémentaire du 26 novembre dernier, le Conseil d'État a décidé de remanier deux départements importants: ceux de la santé et de la formation¹. Annoncée début décembre, parmi de nombreuses autres actualités, celle-ci vous a peut-être échappé. Il en aurait presque été de même pour votre syndicat si certains commentaires, dont un article paru dans *Le Temps*² le lendemain, n'avaient pas attiré notre attention. Le SAEN a donc écrit à la cheffe du DFDS pour lui faire part de ses interrogations. Les lignes suivantes reprennent de larges parts de notre courrier.

Ainsi donc, le DFDS actuel de Crystel Graf deviendra, dès le 1er mars prochain, le Département de la formation, des finances et de la digitalisation (DFFD). À noter donc l'arrivée des finances dans «notre» département. Mais aussi le départ du SPAJ³, du Service des sports et du CAPPES⁴ dans le Département de la santé, des régions et des sports (DSRS) du nouveau conseiller d'État, Frédéric Mairy. Il y a donc une vraie refonte de deux secteurs très importants pour notre petite république, la santé et la formation, sans négliger les finances bien sûr. Et là, de vraies questions se posent.

a) **Les Finances au nouveau DFFD?** La formation coûte cher, et les prochaines années seront cruciales si l'on désire mettre en œuvre les grands projets en cours (MAE, école pour tous, maturité en quatre ans...). Doit-on alors s'attendre à des tensions entre les domaines «Formation» et «Finances»? Ce regroupement sera-t-il gage de meilleure collaboration et de simplification des processus? Ou la menace d'une gestion budgétaire plus rigoureuse?

b) **Le SPAJ au nouveau DSRS de Frédéric Mairy?** L'article du *Temps* du 9 décembre questionne à propos de la loi sur l'accueil de l'enfant (LAE). Quelles en seront les conséquences pour le projet MAÉ (Ma journée à l'école), lequel préconise un regroupement de tous les services concernés sous une même autorité? Quel sera le suivi de la réforme des institutions éducatives (remarques du collectif «Prends Soins de Mon Doudou») et de la collaboration étroite et nécessaire entre l'école publique et les institutions spécialisées? Quel sera l'impact sur le travail des communes pour améliorer l'accueil extra-familial, les crèches, le parascolaire?

c) **Le Service des sports au DSRS?** La collaboration est étroite et nécessaire entre les centres scolaires et le service des sports pour l'organisation des camps, des manifestations sportives particulières (triathlon des écoles...), mais aussi pour le conseil aux communes pour la construction et la rénovation des infrastructures (salles de gym, piscines...) manquantes ou vieillissantes. Doit-on s'attendre à des retards si surgissent

des difficultés de communication entre les deux départements?

d) **Le CAPPES au DSRS?** Quelles seront les éventuelles conséquences en termes de proximité avec le monde scolaire, de liberté d'action au sein des établissements, de confidentialité, de rapidité d'intervention, de partenariat avec les divers acteurs de l'école? Quel impact pour les projets «école en action» par exemple? Quelle supervision du travail du CAPPES au sein des écoles neuchâteloises? En effet, l'accessibilité de cet outil précieux en cas de crise, l'indépendance de ses actrices et acteurs, la confidentialité de son action et la relation de confiance avec tous les personnels de l'école nous semblent fondamentales.

Le SAEN est pleinement convaincu que chacune des personnes concernées par ces changements, responsable de département, de service ou personnel actif sur le terrain, agira au mieux dans les intérêts de notre canton. Toutefois, cette nouvelle organisation nécessitera une communication accrue entre DFFD et DSRS, et le SAEN sera probablement amené à interpeler régulièrement ces deux entités.

Et nous profitons d'une excellente nouvelle pour conclure: en effet, dès réception de notre courrier, Mme Graf nous a répondu en proposant une rencontre des syndicats avec M. Mairy pour poser les bases de notre future collaboration, ce que nous avons bien sûr accepté. Qui sait? Il n'est pas interdit d'espérer que ce qui aujourd'hui nous inquiète s'avère à l'avenir porteur de synergies intéressantes.

Pierre-Alain Porret, président du SAEN

¹ https://www.ne.ch/medias/Pages/20231208_RepartitionDepartements.aspx

² <https://www.letemps.ch/suisse/neuchatel/au-conseil-d-etat-neuchatelois-l-epineux-dossier-de-la-protection-de-l-enfance-va-changer-de-main>

³ SPAJ: Service de la protection de l'adulte et de la jeunesse.

⁴ CAPPES: Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnelles et les professionnels des établissements scolaires.